

Par conséquent, la part des exportations et des importations totales du Canada détenue par l'UE a diminué au cours de la dernière décennie.

Les avantages d'un éventuel ALÉ sont substantiels. L'étude montre que tant le Canada que l'UE réaliseraient des gains importants à la suite d'une réduction des droits de douane. Le gain économique net du Canada atteindrait au moins 200 millions de dollars US, tandis que celui de l'UE serait environ trois fois plus élevé. En pourcentage du PIB, les gains du Canada seraient approximativement quatre fois supérieurs aux gains européens.

L'analyse indique que les importations en provenance d'Europe augmentent dans les secteurs de haute technologie, à forte valeur ajoutée, notamment l'*Équipement de transport* et les *Machines et le matériel*. Les importations de produits du secteur des *Mines*, de celui du *Fer et de l'acier*, et de celui des *Textiles et du vêtement* augmenteraient aussi vraisemblablement. L'expansion des importations provenant de l'UE déplacera, dans une certaine mesure, des importations originaires d'autres régions. Les exportations canadiennes dans les secteurs des *Machines et du matériel* et de l'*Équipement de transport* augmenteraient aussi de façon marquée. Les exportations de produits du secteur de l'*Agriculture* et de celui des *Aliments transformés* profiteraient aussi sensiblement d'une libéralisation de ces marchés.

Le déficit du commerce bilatéral de marchandises du Canada avec l'UE a augmenté durant les années 90 et la présente étude indique que cet écart s'accroîtra modérément, avec ou sans élimination tarifaire. L'étude montre que les provinces centrales, soit l'Ontario et le Québec, et dans une moindre mesure la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse, sont celles qui commercent le plus avec l'UE. Par conséquent, les avantages d'une suppression des droits de douane entre le Canada et l'UE iraient surtout à ces provinces. Les autres provinces commercent peu avec l'UE et les retombées seraient vraisemblablement limitées dans leur cas.

La suppression des droits tarifaires sur le commerce Canada-UE ne toucherait pas seulement les relations commerciales bilatérales, mais aurait aussi des effets sur nos échanges commerciaux avec d'autres partenaires. L'étude indique que le Canada exportera entre 0,1 et 1,0 milliard de dollars de moins vers les autres marchés afin de satisfaire la demande accrue d'importations canadiennes en Europe. Dans l'ensemble, les exportations du Canada vers le monde augmenteraient dans une proportion variant entre 2,3 et 2,5 milliards de dollars. De même, l'UE exporterait un peu moins vers les autres marchés, détournant ces expéditions vers le Canada. Au total, les exportations de l'UE vers le monde augmenteraient dans une proportion variant de 3,5 à 4,1 milliards de dollars.

L'étude est centrée sur l'élimination des droits tarifaires. Elle n'englobe pas d'autres facteurs importants, comme les barrières non tarifaires, la libéralisation des investissements et du commerce des services, et les considérations relatives aux règles d'origine. Certains secteurs, en particulier les secteurs agricoles assujettis à des restrictions quantitatives et à des droits tarifaires prohibitifs, ne sont pas pris en compte de façon adéquate par la méthode adoptée dans cette étude, à cause d'un manque de données historiques sur les échanges extérieurs dans ces secteurs. Ces cas particuliers requièrent des recherches distinctes et plus poussées, dont les résultats pourraient, ou non, modifier les conclusions de la présente étude.